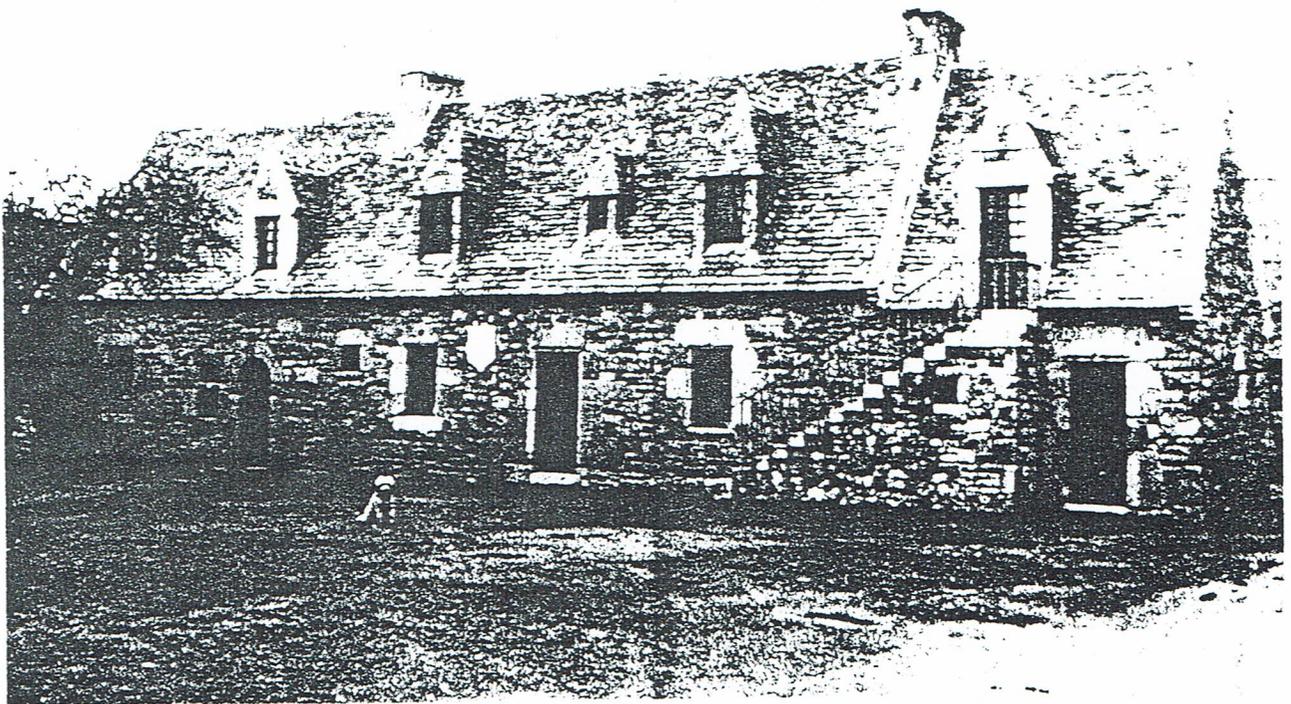


# l'echo briacain

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

TRIMESTRIEL

n° 9 DU 6 Août 1985



Gîte rural dans les Côtes-du-Nord

## LES PERMANENCES EN MAIRIE

Maire ou adjoints	: Mardi - Jeudi - samedi ( 10h à 12 h )
Arim	: les 1 <sup>er</sup> et 4 <sup>e</sup> mardi de chaque mois (9h30 à 12h), sauf Août
M.S.A.	: Mercredi de 10h à 12h
Sécurité sociale	: Mercredi de 9h à 12h ( absente jusqu'au 14 Août )
Caisse d'Epargne	: Mercredi et samedi (10h30 à 11h45 )
Bibliothèque	: Mercredi de 14 h à 16 h Vendredi de 16h30 à 17h30 à partir de la rentrée scolaire.
GRDA	: Jeudi de 10h30 à 12h
IVD	: 1 <sup>er</sup> Jeudi de chaque mois ( 9h30 à 12 h )

# COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL

REUNION du 24 MAI 1985

- Création d'une salle polyvalente

En septembre 1984 , nous avons annoncé le projet de création d'une salle polyvalente dans le bâtiment annexe de la mairie . Le premier projet a été modifié et réétudié par le Conseil Municipal .

Le nouveau dossier est approuvé , l'évaluation des travaux s'élève à 290 582 F. Le conseil sollicite une subvention auprès du Conseil Général et du F.A.U.R. pour un montant de 147 000 F. La surveillance des travaux sera assurée par Mr Hoanen .

- aire naturelle

Suite à l'appel d'offres pour la construction d'un bloc-sanitaire (lavabos- douche - W.C.) à l'aire des forges , les travaux ont été confiés aux entreprises suivantes :

- Gros oeuvre - entreprise POHER	.....	37 993,68 F. TTC
- Aménagement accès " "	.....	10 309,90 F
- Carrelage - entreprise Le Couster.....		442,85 F
- Couverture.menuiserie - Philippe	.....	10 989,84 F
- plomberie - entr. Tartivel	.....	10 060,07 F

TOTAL = 69 796,34 F.

La maîtrise d'oeuvre des travaux a été assurée par Mr Hoanen . Le forfait de sa rémunération s'élève à 6 188,63 F. HT

- Eclairage public

Le Conseil décide de renouveler son adhésion au service collectif d'entretien géré par le syndicat départemental d'électrification ( coût : 70 F. par foyer en service )

- CEG " Jules Ferry "

Le Maire est désormais le représentant du Conseil Général au conseil d'administration du CEG . Robert Chevance a été délégué pour représenter la commune à ce conseil d'administration .

- subventions supplémentaires

- Radio Kreiz Breiz	.....	300 F.
- Echanges linguistiques St Antoine	.....	800 F.
- Groupement d'intérêt touristique	.....	1 147 F

- Commissions

F. Le Diouron remplace C. Tartivel à la Commission des travaux .

C. Tartivel a été élu Vice-Président au syndicat d'électrification .

- Travaux du presbytère

Les travaux d'agrandissement de l'oratoire se sont élevés à 11 155,74 F. Le financement a été assuré par la paroisse pour un montant de 9406,20 F. et par la Commune pour un montant de 1749,54 F.

REUNION du 14 Juin 1985

- Réception de travaux

Pour les travaux de voirie 1984 ( marché POHER ) et les travaux d'extension du cimetière ( marché Héлары ) , le conseil décide , sur la proposition de la commission des travaux de ne pas appliquer les pénalités de retard compte tenu des mauvaises conditions climatiques de l'hiver .

- travaux cimetière

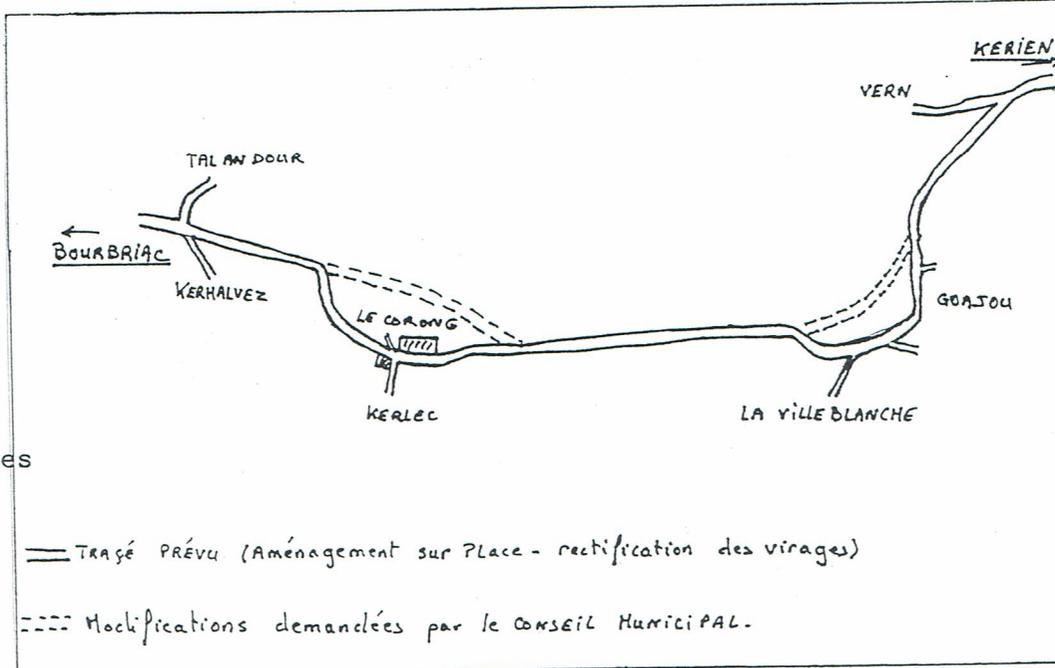
la réalisation d'un mur de clôture au cimetière par l'entreprise Puillandre a nécessité des travaux supplémentaires pour un montant de 2 543,31.F. Ces travaux n'appelant aucune observation , le conseil accepte de les prendre en charge .

- Aménagement du CD8

Après avoir étudié le projet d'aménagement du CD8 entre Bourbriac et Kérien , le Conseil Municipal demande deux modifications sur la formule " aménagement sur place " ( voir plan )

- . modification du tracé au niveau du village du corong ,
- . déviation au niveau du village de la villeblanche

La modification de ces deux tronçons difficiles est nécessaire pour que le CD8 , dont l'aménagement sera poursuivi au Sud , remplisse pleinement son rôle d'axe routier , ce qui est un préalable à tout développement des communes de la Région .



- transactions de terrain

Sur proposition de Mme Novello , les terrains situés à Tournemine ( ancienne carrière servant de dépôt de ferraille ) sont achetés par la commune pour la somme de 20 000 F. (surface 2 ha 41 a 73 ) .

La commune vend un pré en friche à Mr Gilbert Le Bars pour la somme de 2 000 F (41 a 20 ) . ce pré situé à Kerguissec jouxte l'exploitation de Mr Le Bars .

- Demande de permis de construire

Le Conseil a été appelé à donner un avis sur la demande de permis de construire de Mr Jean Guyomard . Après avoir étudié la demande ( terrain se situant à proximité du jardin de l'ancien presbytère ) , le conseil émet un avis favorable .

- Divers

. Pour la reconstruction du transformateur 1 rue d'avaugour , le conseil décide d'acheter

à Mr Pommelec 6 linteaux en pierre pour un montant total de 2 514 F.

. sur la demande de Mr Le Douche , du matériel de récupération au CEG de l'armor ( robinetterie ) lui est vendu pour la somme forfaitaire de 2 000 F.

.Le Conseil municipal demande l'abrogation de l'horaire d'été et souhaite le retour à la même heure toute l'année - vote : OUI 14 abstention 4

### REUNION DU 10 JUILLET

#### - Lotissement de Coat-Liou

Suite à l'appel d'offres pour la construction de trottoirs et revêtement de la chaussée au lotissement de Coat-Liou , l'entreprise Héлары obtient le marché pour un montant TTC de 104 783,10 F.

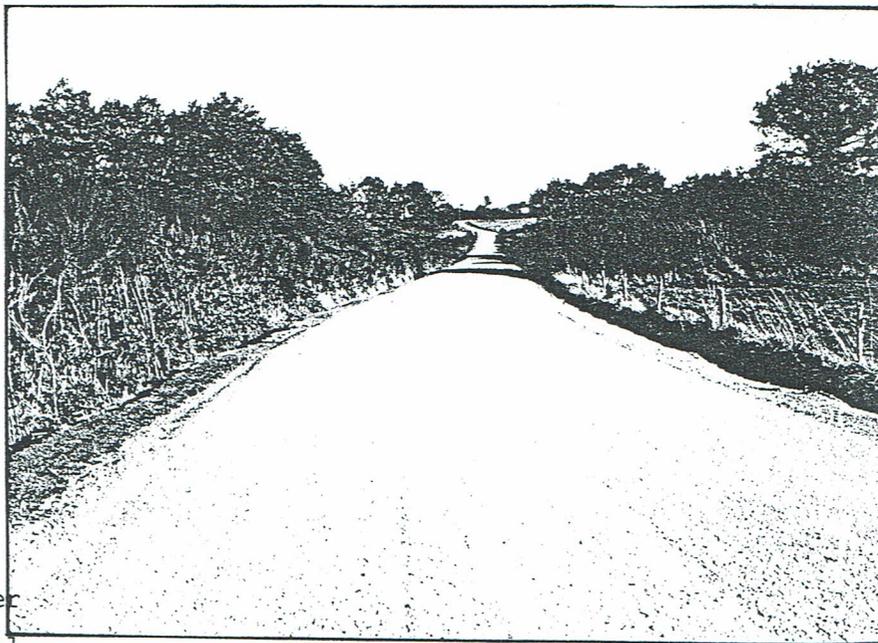
#### - terrain de tennis

Le projet établi par la DDE a été soumis aux différentes entreprises concernées . L'examen des offres de prix a amené le Conseil à retenir l'entreprise Héлары qui est la moins disante . Pour l'instant la réalisation est différée dans l'attente de renseignements complémentaires .

#### - Voirie 1985

Les travaux retenus au programme 1985 comprennent le curage des fossés , le dérasement des accotements et le revêtement de la chaussée sur les voies suivantes :

- rue Hent-Garenn
- rue de l'argoa
- route de Rest-Vian . Rest-Vras
- chemin de coat-Huellan à Coat Négaret
- chemin de ty-Prit au CD 22



Deux appels d'offres distincts ont été réalisés l'un pour le curage des fossés et le dérasement des accotements , l'autre pour le revêtement de la chaussée , afin de permettre notamment à certaines entreprises locales de soumissionner ce qu'elles n'auraient pu faire s'il y avait eu un seul marché .

- un aménagement 1984 : la route de hent-lann-

Le résultat des appels d'offres est le suivant :

#### curage des fossés et arasement des accotements

.	entreprise HELARY	.....	95 423,18 F. TTC
.	" ROLLISTER	.....	87 633,54
.	" POHER	.....	78 870,19
.	" Le COZ	.....	56 326,70

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'entreprise LE COZ de Callac qui est la moins-disante , la DDE nous ayant apporté des références sérieuses vis à vis de cette entreprise .

L'entreprise locale ayant soumissionné proposait un devis supérieur de 40 % au devis le moins cher , ce qui représente une différence importante pour un tel marché . Le Conseil ne l'a donc pas retenue .

#### revêtement de la chaussée

Les propositions des entreprises contactées ont amené le conseil à retenir le devis de l'entreprise HELARY qui est le moins cher . Montant total : 222 523, 25 F.

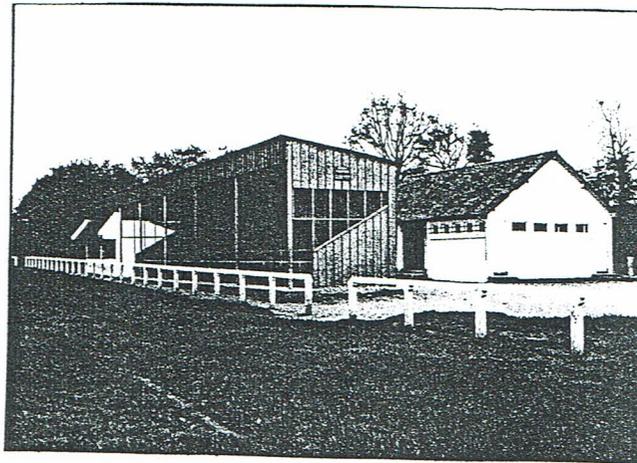
Des variantes seront apportées au devis de cette entreprise , notamment pour les routes à faible circulation qui ne nécessitent pas un revêtement en solution bicouche . Le montant des travaux sera inférieur au devis initial .

#### - Parking au terrain des sports

Le terrassement du parking et de l'emplacement d'un boulodrome sera réalisé prochainement . Le conseil demande à L'Equipement de contacter les entreprises pour la réalisation des travaux .

L'excédent de terre végétale sera vendu 30 F. le m<sup>3</sup> à emporter . Les personnes intéressées doivent s'adresser en Mairie .

les tribunes et le vestiaire  
du terrain des sports .



#### - Divers

vente d'un terrain communal situé aux forges à Mr Jean-François Diridollou au prix de 12 000 F. l'hectare .

réalisation d'un branchement d'eau à l'atelier communal .

#### =====

#### COMMISSION D'URBANISME

#### =====

#### Commission en date du 25 Juillet 1985

- demande de permis de construire présentée par Mr Le Bras Jean Yves au lieu-dit " la villeneuve " . Accord
- demande de certificat d'urbanisme présentée par Mme Meurou Raymonde au lieu-dit " Tachen prat Nay " . Refus , demande située en zone agricole .
- demande de lotissement présentée par Mr Eugène Larmet au lieu-dit " Kergroas " . Accord .
- demande de certificat d'urbanisme présentée par Mr Herviou Emile au lieu-dit " la Villeneuve " . Accord .
- Le Moal Antoine : accord pour la construction d'un garage à Frétay
- demande de permis de construire présentée par Mr Coatrieux Roger au lieu-dit " Le Bod " Accord .
- demande de certificat d'urbanisme présentée par LE Guern - Gouédard " route de Coat-Liou " projet à revoir , possibilité de réaliser plusieurs lots .

# entreprises - entreprises

## CREATION D'ENTREPRISE PAR LES CHOMEURS

Dans le cadre de l'ensemble du dispositif d'aide aux chômeurs , le montant global des aides accordées par l'état pour la création d'entreprise a été augmenté .

Les nouvelles dispositions prévoient :

Pour les anciens salariés justifiant d'une activité préalable , le nouveau montant journalier de l'aide est fixé à quatre fois ( au lieu de trois ) le montant de l'allocation spécifique de solidarité , soit actuellement 160 F.

Compte tenu de la durée de versement ( 67 jours minimum à 250 jours maximum ) , le montant global de l'aide ne peut être inférieur à 10 720 F et peut s'élever à 40 000 F.

Pour les autres bénéficiaires ( chômeurs ne justifiant pas d'une activité préalable ) , le montant global de l'aide passe de 8 000 F à 10 000 F.

Les personnes qui désirent connaître les clauses pratiques d'obtention de ces aides doivent s'adresser à la Chambre des Métiers . Ploufragan ( tél. : 78 05 70 )

## ACTIVITES du CLUB FRIPOUNET

Les différents ramassages de papiers organisés par les enfants du club " FRIPOUNET " encadrés de jeunes bénévoles ont permis de récupérer 4 380 Kgs de papiers . La vente de ces papiers a rapporté 1 600 F.

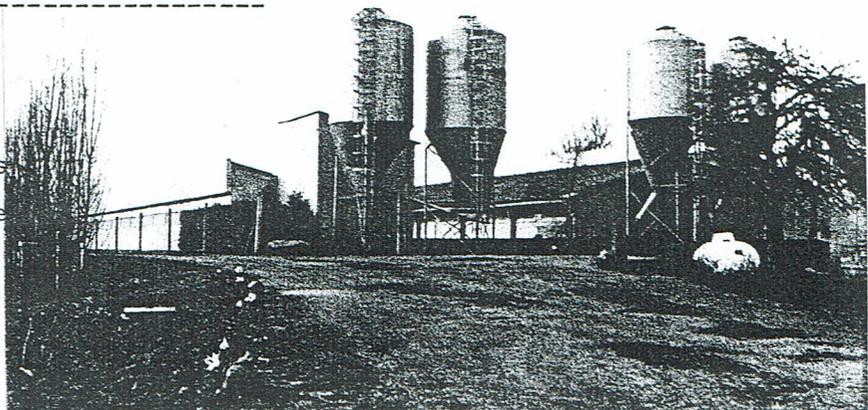
- 600 F. ont été envoyé aux enfants d'Ethiopie par l'intermédiaire du secours catholique .
- 400 F. ont été envoyé au Chili également par le secours catholique .
- 600 F. ont été donné à soeur Françoise qui travaille avec les Indiens du Pérou .

# agriculture - agriculture

## - PRODUCTION PORCINE -

La production porcine nationale est actuellement déficitaire de plus de 300 000 tonnes . Avec 630 000 tonnes produites annuellement , la Bretagne représente près de la moitié de la production nationale .

Compte tenu de l'expérience acquise



dans cette production et des moyens existants en amont et en aval dans la Région , le Conseil Régional et les Conseils Généraux des Départements Bretons ont décidé de favoriser les initiatives afin d'augmenter le potentiel de production .

Le dispositif actuel d'aides à la création d'ateliers porcins est donc complété .

#### LES BENEFICIAIRES

- les jeunes agriculteurs qui répondent aux critères retenus pour bénéficier des aides à l'installation ( dotation J.A. ...)

- Les GAEC dont un membre répond aux conditions précitées .

#### MONTANT DES AIDES

Le montant total de l'aide ne pourra excéder 50 % du coût H.T. des investissements .

Les subventions sont calculées par type de place .

#### montant en francs par place

Catégories d'animaux	Financements et régimes	Origine du financement	Plan de développement	Non plan de développement
			Jeune agriculteur	Jeune agriculteur
Truie allaitante et sa portée		OFIVAL	2 200	1 400
		OFIVAL	1 300	1 200
		Région et Départements	1 300	1 200
		TOTAL	4 800	3 800
Truie à saillir ou en gestation		OFIVAL	600	350
		OFIVAL	350	300
		Région et Départements	350	300
		TOTAL	1 300	950

#### Plafond des subventions par exploitation

Plafond selon l'origine du financement	Plan de développement	Sans plan de développement
	Jeune agriculteur	Jeune agriculteur
OFIVAL	61 750	39 000
OFIVAL	30 000	30 000
Région et Départements	30 000	30 000
Total plafond Subventions/exploitation	121 750	99 000

#### Comment établir la demande de subvention

Les dossiers de demande de subvention sont à déposer à la Direction Départementale de L'Agriculture 1 rue du Parc à Saint-Brieuc .

## Extraction d'affleurements rocheux

Agriculteurs , si vous êtes intéressés par l'extraction des affleurements rocheux dans vos parcelles , une nouvelle opération globale dans le cadre de l'OGAF du pays plinn va être lancée durant l'automne 1985 .

Une subvention spéciale de 35 % du montant hors taxe du coût des travaux avec un plafond de 5 000 F. par exploitation peut vous être octroyée .

Si cette action vous intéresse , vous pouvez vous inscrire auprès de votre mairie ou aux bureaux de l'ADASEA à la Chambre d'agriculture à Plérin . Tél. (74.63.63.) avant le 10 Septembre 1985 dernier délai . Toute candidature déposée après cette date ne pourra être prise en compte .

---

